



**RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L121-10 du Code des communes)

**En l'absence de quorum le vendredi 9 juin 2023,**

Le Conseil Municipal se réunira à la **Mairie**, le

**Mardi 13 juin 2023 à 20 H**

Affiché le 12 juin 2023

Le Maire,  
Jean-Pierre BLANC



**ORDRE DU JOUR :**

1. *Elections sénatoriales : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants*
2. *Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUI*
3. *ZAC – Composition parcellaire dans le secteur Chesneau – Champoullain*
4. *Renouvellement du contrat de gestion avec 2R Immo*
5. *Revalorisation des loyers au 1<sup>er</sup> juillet 2023*
6. *Aménagement d'une aire de jeux – Choix des entreprises attributaires*
7. *Aménagement aire de jeux – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du contrat Cœur de Ville / Cœur de bourg*
8. *Fixation tarifs vente disque zone bleue*
9. *Motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de SAINT-BREVIN, et pour dire stop aux violences faites aux élus*
10. *Questions diverses*